



Formation  
**Prospecter  
et conquérir de  
nouveaux clients**

**O**ptimisez vos techniques de prospection pour conquérir de nouveaux clients et augmenter votre chiffre d'affaires.

**Mercredi 14 juin 2017**

de 9h00 à 17h00

Maison des Entreprises à BLOIS

# Formation Prospecter et conquérir de nouveaux clients

## Objectifs de la formation

- ▶ Apprendre à organiser une action de prospection
- ▶ Connaître les différentes méthodes et outils de prospection
- ▶ Améliorer sa technique de vente

## Publics concernés

- ▶ Dirigeants , responsables commerciaux et toutes personnes participant au développement commercial de l'entreprise

## Programme

- ▶ Les objectifs commerciaux de l'entreprise
- ▶ L'identification des clients potentiels
- ▶ Les techniques de prospection
- ▶ Les outils de prospection
- ▶ La tactique commerciale
- ▶ Les techniques de vente

## Les plus de la formation

- ▶ Une formation assurée par un professionnel de l'action commerciale
- ▶ Des apports théoriques et des mises en pratique
- ▶ Une approche concrète et efficace

## Date et Lieu

**Mercredi 14 juin**

de 9h00 à 17h00

Accueil et installation dès 8h45

Maison des entreprises,  
16 rue de la Vallée Maillard,  
BLOIS.

## Renseignements

**Nathalie ADAM**

**02 54 44 64 70**

**[nadam@loir-et-cher.cci.fr](mailto:nadam@loir-et-cher.cci.fr)**

## Coût

**400€** nets de TVA/personne

# Formation **Prospecter et conquérir de nouveaux clients**

## Bulletin d'inscription

À retourner à l'attention de  
Nathalie ADAM  
Tel: 02.54.44.64.70  
nadam@loir-et-cher.cci.fr

CCI Loir-et-Cher  
16 rue de la Vallée Maillard  
41018 BLOIS CEDEX

### Responsable de l'inscription :

M/Mme Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél : ..... Fax : .....

E-mail : .....

### Société / Raison sociale :

.....

Adresse : .....

.....

CP/Ville .....

Activité de l'entreprise : .....

**Toute inscription sera prise en compte à réception de ce bulletin dûment complété et accompagné d'un chèque d'acompte de 50% du montant total\***.

**Mercredi 14 juin 2017**  
de 9h00 à 17h00

**400 €** nets de TVA/personne

## Règlement

Par l'entreprise par chèque de ..... € à l'ordre de la CCI de Loir-et-Cher

Par un organisme gestionnaire des fonds de formation à réception de la facture.  
\*acompte restitué dans ce cas

Nom de l'organisme :

.....

Contact :

.....

Adresse :

.....

.....

CP/Ville :

.....

Bon pour accord

Fait à : .....

Le : .....

Signature et cachet de l'entreprise :

Numéro de déclaration d'existence du Centre de Formation de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Loir-et-Cher : 24 41 P 0018 41

En cas d'un nombre insuffisant de participants, nous nous réservons le droit d'annuler la formation dans un délai de 8 jours précédant la date prévue. Les sommes versées vous seront alors restituées.

En cas d'annulation écrite de votre part moins d'une semaine avant la formation, l'acompte reste dû.

Toute participation confirmée par l'entreprise et n'ayant fait l'objet d'aucune annulation antérieure à la date de la session entraînera la facturation de la totalité des frais de participation.